



Procès-verbal
Commission des arbitres
Restreinte
Interne

| | |
|---------------------|---|
| Réunion du : | 18 décembre 2025 - 19h00 |
| A : | L'Isle sur le Doubs |
| Présidence : | M. Claude Ravier |
| Présents : | MM. Louvrier Eric, Nening Ludovic, Desgranges Yannick, Sala Eric |
| Invités : | M. Neghliz Chakib |
| Excusé : | MM. Ferrand Gérard, Lanoix Christophe, Geraldes Raphaël, Chapuis André, Guillaume Quentin, Marsigaglia Joan, Rabia Djamel, Simard Fabrice |

Claude RAVIER ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents, regrettant la faible assemblée, et excusant les membres malheureusement empêchés.

Soutien :

La commission apporte tout son soutien à :

- Christopher MARS
- Kevin PERPEREAU

Qui ont subi des agressions, physiques et/ou verbales lors de récentes rencontres.

Carnet :

La CDA apporte son soutien à :

- Ismaëli AMRAOUI et sa famille suite au décès de son grand père.

La CDA félicite :

- Florian GRISARD et son épouse suite à la naissance de leur fille.

Changement d'adresse :

La commission prend acte du récent déménagement de Benjamin CORMERAIS et Belkacem TAHAROUNT depuis décembre vers d'autres districts et leur souhaite pleine réussite.

La CDA prend connaissance du changement d'adresse de Patrick TCHEBEGNA au sein du district. Aucune incidence sur les désignations n'est constatée.

Candidature Ligue :

La CDA étudie et valide les candidatures au titre d'arbitre régional des arbitres suivants :

- Omer ALTUN → R3
- Ozen NIYAZI → R3
- Choukri TIGA → AAR2
- Ludovic CITRAS → AAR2

Ils intègrent le processus de formation Ligue qui débutera le 19 décembre en visio. Au total, la promotion sera constituée de 12 potentiels CR3, 3 potentiels AAR2, 4 potentiels JAL et 1 potentiel Futsal Régional.

Arbitres de club :

La commission étudie et valide la formation d'arbitres de clubs effectuée le vendredi 24 novembre à Autechaux pour :

- Noah JUD (RC Bourguignon)
- Erkam CETIN (ASFC Belfort)
- Eric (FRANCOIS Besançon Football)
- Ibrahim SAID (SC Montbéliard)
- Miftah TOYBOU (SC Montbéliard)
- Mouhamadi ALI BOINA (SC Montbéliard)
- Nicolas BEAUPAIN (FC Grand Besançon)
- Teddy CUCCUREDDU (RC Bourguignon)

Et transmet à la CRA pour suite à donner.

Courriers :

| Expéditeur | Motif | Réponse CDA |
|--------------------------------|---|---|
| SSFA Besançon | Demande d'aide financière pour voyage | Accord CDA, transmis au CD pour suite à donner. |
| Yannick LOUYS | Mise en suspens de son activité d'arbitre | Pris note. La présence au stage est nécessaire. |
| CRA – Pole féminin | Retour stage féminin | Pris note. |
| Dampierre Foot | Demande sur désignation | Réponse a été faite par Claude Ravier |
| Hervé GARRET | Demande de remboursement de frais. | Accord CDA. Transmis au district pour suite à donner. |
| PMA | Fermeture du site des Pouges | Pris note. La CDA fera en fonction des disponibilités |
| Feyyaz KARLANKUS | Demande médaille pour 10 ans d'arbitrage | Il n'y a pas de médaille en district pour 10 ans d'arbitrage. |
| Haythem AMEUR | Demande double remboursement frais kilométriques | La désignation fait fois. Refus de la double prise en charge des déplacements. |
| DTB – Commission de discipline | Information sur la situation d'un arbitre | Pris note. |
| Doubs Departement | Demande d'information sur les formations d'arbitres | Chakib NEGHLIZ a pris en charge le dossier. |
| Clément TURPIN | Demande réunion CDA/CD/CT | La date est fixée au lundi 23 mars à 18h00 ou 18h30. |

Dossiers :

- PROJET T-SHIRT ECHAUFFEMENT

Après différents échanges électroniques antérieurs et discussions, la commission valide la proposition suivante :

- Couleur noire

- Pas de logo des associations

A date, les tailles susceptibles sont : 17 S, 45 M, 49 L, 47 XL, 10 XXL, 10 XXXL

- Retour à l'arbitrage de REGIS DUQUET

La commission donne son accord pour reprise de l'arbitrage suite à la validation de sa licence par la commission médicale. La présence de Régis au stage de mi-saison est obligatoire. Il sera par la suite observé par un membre CDA afin de valider son groupe de désignation.

- DEMANDE PASSERELLE – YOUSSEOUFA NJIMBAM

Après étude, la commission valide la demande de passerelle et affecte Youssoufa dans un groupe D2.

- NOUVEAU RAPPORT DISCIPLINAIRE

Chakib NEGLIZ fait un retour du groupe de travail avec Joan MARSIGAGLIA et Kamel KHELLADI.

Après quelques modifications de présentation, la CDA valide la proposition de rapport disciplinaire.

Il sera présenté aux arbitres lors des stages de mi-saison pour une mise en application la saison prochaine avec une phase de test sur la deuxième partie de saison. Le rapport en application actuellement le sera toujours ultérieurement.

- RETOUR COMMISSION DISCIPLINE – MATCH 4^e DIVISION

La CDA prend acte des éléments transmis. Elle regrette ces faits relatés par le club visiteur. Mais, s'agissant d'un arbitre bénévole, la CDA n'a pas les moyens pour ouvrir une procédure vis-à-vis de l'arbitre.

La commission souhaite tout de même un prompt rétablissement au joueur blessé.

- Dossier de commission de discipline : arbitre PIERRICK BOLE

Ce dossier fait l'objet d'un rapport annexé transmis au Comité de direction du district.

Réserves techniques :

La commission étudie deux réserves techniques.

U14 Excellence
FC Sochaux Montbéliard/Audincourt AS
06 décembre 2025

Arbitre M. Achraf LACHHAB

Réserve technique déposée par M. SELLOUM Zineddine, éducateur de l'équipe de Audincourt AS, lors de cette rencontre,

« Le coach d'Audincourt pose une réserve pour Les fautes non siffler et l'arbitre de touche non accompagnés par une joueuse et pour le carton rouge main en protection du visage signaler comme une faute dans la surface et sanctionné par un carton rouge distance des murs non réglementaire anti-jeux non signaler la joueuse du FC Sochaux balance la balle et l'arbitre ne met pas de carton blanc »

Attendu que,

- La réserve a été déposée après la rencontre auprès de l'arbitre,
- La réserve porte sur plusieurs situations de jeu laissées à l'appréciation de l'arbitre,

- L'arbitre de la rencontre n'a pas fait de rapport à la suite du dépôt de la réserve
- L'observatrice a effectué un rapport disciplinaire concernant l'exclusion citée dans la réserve,

La commission,

- Considérant que la réserve technique n'a pas été confirmée,

Par ces motifs,

DIT la réserve technique irrecevable sur la forme

DIT la réserve technique irrecevable sur le fond

CONFIRME le résultat acquis sur le terrain

MET les frais de dossier à la charge du club Audincourt AS

TRANSMET à la Commission Sportive pour homologation

SANCTIONNE l'arbitre d'un match de non-désignation le week-end du 7/8 mars 2026 et d'un retrait de 3 points à la note administrative pour non-envoi de rapport suite à la réserve technique.

RAPPELLE à l'observatrice qu'un rapport disciplinaire doit être factuel et descriptif et ne doit en aucun cas interpréter les faits (cela doit être fait dans le rapport d'observation).

Futsal Départemental 1

Besançon Sporting Futsal/Offemont AS

09 décembre 2025

Dossier transmis par Maxime BONIN

Arbitres M. Sophiane SID et Amada BOINA

Réserve déposée par courrier électronique par l'équipe de Offemont AS,

« Je soussigné HILARIC Yohan n° 3239634247, capitaine de l'AS Offemont, porte des réserves sur le mauvais remplissage de la feuille de match et des problème de score suite à la rencontre face au Besançon SP Futsal. »

Attendu que,

- La réserve a été déposée après la rencontre par courrier électronique,
- Les éléments présentés dans le mail mettent en cause l'intégrité des arbitres,
- Le mail de réserve a été envoyé sans que les arbitres ne soient au courant de la procédure à leur encontre,

La commission,

- Considérant que la réserve technique n'a pas été déposée conformément aux réglementations,
- Considérant qu'il y a lieu d'ouvrir un dossier vis-à-vis de l'attitude des arbitres décrite par le club demandeur,

Par ces motifs,

DIT la réserve technique irrecevable sur la forme

DIT la réserve technique recevable sur le fond

CONFIRME le résultat acquis sur le terrain

MET les frais de dossier à la charge du club Offemont AS

TRANSMET à la Commission Sportive pour homologation

DEMANDE aux arbitres un rapport concernant :

- Chronologie des faits de match
 - Remplissage de la feuille de match avant et après la rencontre,
 - Signatures d'avant match,
 - Evolution du score,

- **Faits de jeu,**

Tour des pôles :

Un tour des pôles était prévu afin de connaître l'activité de chacun. Faute de temps, il n'a pas pu avoir lieu.

Chakib NEGHLIZ précise tout de même que les stages de mi saison auront lieu :

- Samedi 24/01/2026 à Pontarlier
- Dimanche 25/01/2026 à Arcey
- Samedi 31/01/2026 à Besançon (Torcols)

Le programme sera présenté courant janvier, en appuis sur les retours des rapports d'observations avec également un essai de test physique.

Le compte-rendu des autres pôles est présenté en annexe au présent PV.

A l'issue la séance est levée à 20h45.

Prochaines réunions :

- Lundi 2 février 2026 = CDA restreinte en visioconférence

**Le Président,
C. RAVIER**

**Le Secrétaire,
E. LOUVRIER**

Annexes : 2 = Compte-rendu des pôles de la CDA à mi-saison

FIA (Mail Ludovic NENING) =

2 FIA réalisés pour 33 inscrits pour 27 reçus après l'examen de théorie.

A cela s'ajoutent 9 candidats reçus après l'examen de théorie d'une FIA régionale en début de saison, et 4 candidats qui ont réalisé une FIA dans un autre district (HS).

Soit 40 candidats présentés à l'examen pratique pour la première partie de saison.

A ce jour, 25 ont reçu un avis favorable et sont ainsi arbitres officiels, et 15 sont attente de passer l'examen.

2 FIA sont programmés en janvier et février.

Observations (Mail Yannick DESGRANGES) :

Ci-joint le bilan à mi-saison pour les observations de nos arbitres seniors (sans prise en compte des groupes D4) :

| | Nbre arbitre | Nbre observations | Total | Réalisé | % |
|--------------|--------------|-------------------|------------|-----------|--------------|
| D1 | 20 | 2 | 40 | 14 | 35,0% |
| D2 | 33 | 2 | 66 | 23 | 34,8% |
| D3 | 43 | 1 | 43 | 28 | 65,1% |
| AA | 19 | 1 | 19 | 7 | 36,8% |
| TOTAL | | | 168 | 72 | 42,9% |

Plusieurs points à noter depuis le début de saison:

- 3 passerelles D3 / D2 : AYMONNIN Jenny / POBELLE Rémi / NJIMBAM Youssoufa
- 2 arrivées dans le district: VEILLER Francis (D2) / VUILLAMIER Gaëtan (D2)
- 3 départs ou arrêts : BOILLON Matthieu / TAHAROUNT Belkacem / CORMERAIS Benjamin
- 4 transferts en AA : GRISARD Florian / PINET Fabien / MOHTAR Hani / PILLER Julien

Plusieurs difficultés :

- 2 observateurs ont effectué une seule observation (BRUARD Alain / GERALDES Raphael)
- 3 observateurs sont très en retard sur les envois de rapports malgré les relances (DIJOUX Julien / GERALDES Raphael / ROBERT Hervé)

Points positifs :

- La qualité des rapports qui s'améliorent au fur et à mesure des années
- L'avancement des observations dans les groupes D3
- La relation avec les désignateurs qui fonctionne

Un mail plus global sera envoyé aux observateurs en début d'année pour envoyer la dernière mise à jour des groupes et les mettre face à leurs responsabilités.

Futsal (Mail Djamel RABIA) :

De mon côté, rien de particulier pour le spécifique Futsal hivernal : beaucoup moins d'arbitre inscrits comparé aux années dernières.

Seulement une vingtaine (30 la saison dernière) dont la moitié n'a jamais arbitré en Futsal !

Les doublettes et triplettes sont difficiles à constituer.

Chakib ayant animé les 2 réunions d'information.

Il a donné toutes les consignes nécessaires.

Futsal (Mail Quentin GUILLAUME) :

- Pas de soucis particuliers sur les rencontres qui se passent bien avec une majorité des rencontres sur le secteur sud.
- La totalité des désignations se fait par mon biais, même sur les rencontres du côté de la CDA du 70.

- Le futsal hivernal commence, avec très peu d'arbitres environ 25 sur mon secteur. Une problématique sur la première journée qui s'est déroulée alors que des rencontres en extérieure se jouaient... On a fait ce qu'on a pu.

Administratif (Mail Quentin GUILLAUME) :

- 34 absences comptabilisées à ce jour.
- 14 Indisponibilités tardives.
- 12 rapports non transmis en discipline.

SDPA (Mail Eric SALA) :

Pas d'activités marquantes pour la section.

Jeunes (Mail Christophe LANOIX) :

1. Les renouvellements

38 arbitres ont renouvelé cette saison (35 la saison dernière à la même époque)

10 nouvellement nommés depuis septembre

1 a démissionné

3 en attente de licences (après examen)

Effectif actuel : 47 arbitres

(46 en janvier en raison des passerelles Ligue)

Effectif prévisionnel au 1^{er} mars 2026 : 49

2. Les départs

Effectif en juin 2025 = 66 arbitres

21 arbitres n'ont pas renouvelé (dont certains n'ont jamais arbitré ou sont en attente de validation médicale)

3 sont passés en Ligue (JAL) : Jimmy DUBOUSQUET, Swann LAINÉ et Charlie LIGIER

4 sont passés séniors : Jenny AYMONIN, Fabien PINET mais deux n'ont pas renouvelé : Léo VERDOT et Riwan SAAD

1 arbitre a démissionné en octobre: Nassim HAKKAR

3. Infos diverses

Yanis CUNET et Issam KTARI (secteur nord) passent JAL au 1 janvier 2026 via la passerelle.

Ziyad AIT-RAZZOUK (bons rapports d'observation) et Dylan FAIVRE (demande de sa part) intègrent le groupe Elite.

A noter que 75% des JAD sont arbitres/joueurs.

4. Les observations

39 observations ont été réalisées depuis septembre.

16 examens ont été passés.

Il reste 45 observations à faire